



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 14.07.2022

Numéro de publication: HR02-1005521247

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Oryx Entreprise Générale Sàrl, Mont-sur-Rolle, nouveau Oryx Entreprise Générale SA, Chavannes-de-Bogis

Oryx Entreprise Générale SA
Chemin des Chalets 5
1279 Chavannes-de-Bogis

Jusqu'ici
Oryx Entreprise Générale Sàrl
Chemin des Pêchers 5i
1185 Mont-sur-Rolle

Oryx Entreprise Générale Sàrl, à Mont-sur-Rolle, CHE-448.840.957 (FOSC du 12.01.2022, p. 0/1005379529). Statuts modifiés le 30.06.2022. Siège transféré à Chavannes-de-Bogis. Nouvelle adresse: Chemin des Chalets 5, 1279 Chavannes-de-Bogis. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts de CHF 100. Miftari Fitim et Miftari Besnik sont désormais titulaires de 500 parts de CHF 100 chacun. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 30.06.2022 et bilan au 31.12.2021, présentant des actifs de CHF 46'473.06 et des passifs envers les tiers de CHF 5'352.25, soit un actif net de CHF 41'120.84, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 30.06.2022. Nouvelle raison de commerce: Oryx Entreprise Générale SA. Nouveau but: la société a pour but: a) toutes activités dans le domaine de la construction, notamment la gestion de projets et l'exploitation d'une entreprise générale; b) à titre accessoire, l'exécution de toutes opérations commerciales et financières - qu'elles soient mobilières ou immobilières (et dans le strict respect des règles relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger) en rapport direct ou indirect avec le(s) but(s) ci-dessus, ainsi que la prise de participation dans toutes entreprises suisses ou étrangères visant des buts identiques ou analogues. La société peut également accorder des prêts et/ou des garanties, sous quelque forme que ce soit, à ses actionnaires ou à des tiers. La société pourra exercer son activité tant en Suisse qu'à l'étranger. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de

fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux associés. Miftari Fitim et Miftari Besnik, qui ne sont plus associés-gérants, sont nommés administrateurs. Miftari Fitim est nommé président.

Registre journalier no 13642 du 11.07.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 8, Date: 12.01.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud